

# GRAND CONSEIL

Question Solange Berset

2014-CE-272

SITel - programme Escada et réseau

DFIN

20.11.2014

---

En 2012, le Grand Conseil a voté un crédit de près de 15'960'000 francs pour harmoniser les administrations des écoles. Dès 2013, l'introduction du nouveau programme ESCADA n'a pas fonctionné à satisfaction. De nombreuses personnes sont intervenues auprès de la DICS et des services informatiques de l'Etat car ce programme ne fonctionnait pas et ne répondait pas aux besoins des utilisateurs. Le 17 janvier 2014, le Conseil d'Etat répondait à une question des députés Olivier Suter/Giovanna Garghentini Python. Le Conseil d'Etat relevait qu'effectivement la mise en œuvre du nouveau logiciel était difficile, qu'il engendrait plus de travail qu'initialement prévu. Il est dit aussi que la situation était sous contrôle.

Or, à ce jour, de nombreux problèmes subsistent.

Les utilisateurs sont confrontés aux problèmes suivants :

- 1) difficultés récurrentes à se loguer
- 2) difficultés récurrentes à accéder à internet et à leur boîte de messagerie
- 3) difficultés récurrentes à lire leurs documents
- 4) les réglages du SITel qui n'a pas encore intégré le fait qu'un cours dure au moins 45 minutes et n'a prévu que des sessions assez brèves. Ce qui fait perdre la connexion et un temps précieux à l'enseignant, qui recommence tout, mais seulement si cela fonctionne. Seul moyen, adresser un ticket au SITel mais comment faire quand la connexion est impossible ?
- 5) Dans un collège au moins, les ordinateurs ne s'éteignent plus automatiquement la nuit depuis que le SITel a repris la gestion informatique du secondaire 2, causant des gaspillages d'énergie peu en phase avec la campagne OFF que prône le Conseil d'Etat.

Certains enseignants suggèrent que des observateurs viennent une journée dans les collèges pour suivre un ou plusieurs enseignants qui, malgré tout, tentent toujours d'utiliser le réseau avec les appareils mis à disposition (le plus sûr, si le réseau fonctionne, est en effet de prendre avec soi son propre portable, à ses propres frais bien sûr).

Pourquoi devoir affronter ces éléments contraires, et pourtant lourdement facturés aux contribuables dont tout le monde semble se moquer éperdument !

Je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- De nombreux groupes parlementaires et députés avaient relevé, en mars 2012, la cherté du projet. Où en est-on aujourd'hui au niveau financier ?
- Combien ont coûté les interventions supplémentaires générées par les divers dysfonctionnements ?
- Quels sont les problèmes décelés ?
- Dans quel délai ce programme sera-t-il opérationnel à la satisfaction des utilisateurs ?
- Le Conseil d'Etat est-il prêt à effectuer un audit sur le fonctionnement du programme et des réseaux informatiques ?

(Sig.) Solange Berset, députée